

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 49

Artikel: Lois vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tel père, tel fils. Dumas III, bien que de complexion plus affinée, et sans en faire parade, était doué de la même vigueur herculéenne. J'ai des fourmis dans les doigts rien qu'au souvenir de ses poignées de mains. Il excellait, en outre, à tous les exercices d'adresse. Il jonglait avec l'habileté d'un clown, en exécutait le tour des couteaux indiens, placés en auréole autour d'une tête humaine avec la sûreté de main d'un Malais. Il avait même fait une élève brillante, George Sand, qui, dans ses dernières années, s'amusait des journées entières à ce passe-temps périlleux, en fumant des cigarettes.

Le Chansonnier vaudois, de M. C.-C. Déneraz, est de tous nos recueils de ce genre le plus complet. Il comprend 109 morceaux, avec leur musique, divisés en 5 séries : 1^e Chansons patriotiques. 2^e Chansons militaires. 3^e Chansons en patois. 4^e Chansons à deux voix. 5^e Romances et chansons diverses. — En vente au bureau du *Conteur Vaudois* au prix de fr. 1.80. — En remboursement, fr. 1.95. — Ce recueil est cartonné.

Histoire suisse. — La 5^e livraison de l'*Histoire de la nation suisse*, par B. van Muyden, a paru (H. Mignot, éditeur, à Lausanne). Nous y trouvons le récit de l'émancipation du Valais, avec la bataille d'Urichen et l'alliance avec les Waldstätten ; la formation des ligues grisonnes ; les premières campagnes des Suisses en Italie, la conquête de l'Argovie et la création des bailliages libres, la guerre de Zurich contre Schwytz, avec la bataille de St-Jacques sur la Birse. Un chapitre particulièrement intéressant est consacré aux pays romands, à leur organisation politique et sociale, à la patrie de Vaud », et tout spécialement à Lausanne, ville épiscopale ; aux luttes de Genève contre le duc de Savoie, et enfin aux guerres de Bourgogne. Le fascicule se termine au moment où s'engage la bataille de Grandson.

On retrouve dans ces pages toutes les éminentes qualités que nous avons signalées dans les précédentes.

La sixième livraison, qui va paraître, terminera le premier volume. On y trouvera une table des matières, un répertoire alphabétique des noms de personnes et de lieux, un répertoire chronologique des principaux événements de l'histoire suisse jusqu'en 1515, et la liste des gravures du volume.

Soirées de Belles-Lettres. — Les deux soirées annuelles de cette société auront lieu, au théâtre, lundi 7 et mercredi 9 courant. Comme toujours, le programme est très alléchant : un *prologue*, une comédie de Marivaux, le *jeu de l'amour et du hasard*, et une comédie en vers de Jacques Normand, l'*Amiral*. Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, ne tardez pas à prendre vos places. Vous le savez, pour les soirées d'étudiants, les billets sont bien vite enlevés. Qui sait ? peut-être n'y en a-t-il déjà plus.

Petits conseils. — Si vous avez la migraine, adoucissez la lumière. Égalisez la température, qu'elle soit tiède et non froide. — Prenez un bain de pieds à la moutarde et trempez vos mains dans de l'eau chaude, si elles sont froides. Les personnes sujettes aux migraines prendront, dès le commencement du mal, une dose de sel de magnésie.

Couchez un jeune enfant sur le côté droit, plutôt que sur le côté gauche. Une fois éveillé, laissez-le sur le dos afin de lui permettre de remuer les jambes et les bras. Le berceau doit être placé de manière à ce que la lumière arrive également sur les deux yeux. De cette façon l'enfant ne prendra pas l'habitude de loucher.

Lé martshauds dé remessés.

Po remessé pè lo pâilo et pè l'hotô, faut ài fennès dè cllião remessés ein paille dè riz qu'on atsîte dein lè boutequès et, quand l'ein ont 'na tota nàova, cllião pernettés sont conteintés que dâi sorciérès; kâ n'y a pas, 'na bouna remesse dein on hotô est adé oquè et que ne sâi pas pîre po lè z'écovirès; l'ai a assebin lo dzo de

l'abbayi que ie fâ son serviço, kâ, quand vo décheindè lè z'égrâ po allâ à la pararda, se vòûtra fenna ne vo z'accouilli pas la remesse su lo cotson, vo z'ariâ bio étre dein lè carabiniers, jamé vo n'eccliaferà la brotse et vo ne sariâ papi fotu dè férè on carton.

Et po lè fennès qu'ont on hommo qu'âme trâo quartettâ et que fâ lo fou pè l'hotô quand s'ein revint tard la né dè la pinta. faut-te pas, bin dâi iadzo, la remessé po lo mettrè à l'odrè ?

Po lè z'hommo, que dussont assebin teni ào proppro pè l'étrabillo et devant la grandze, ne lâo faut pas dè cllião remessés dè magasin, coumeint po lè fennès; s'agit d'avâi oquè dè plie cossu; assebin lè font leu-mêmâ àobin l'atsitont dè cllião bounès remessés dè biolla que servont destra et que l'usont tanqu'a que ne s'eyont perein que dâi râodzons.

Po férè d'clião remessés que vo dio, n'y ein avâi min à Motélon et Frégnî; à leu lo pompon po ein férè dâi bounès, assebin l'ein vénânt gaillâ.

Coressant ti dou lè fâirès avoué 'na chergosse tota eintsatellaïè dè cllião remessés et diabliolo lo pas se n'ein reinmenâvont pi iena tsî leu; tot cein felâvè coumeint dâo sucro, kâ tsacon savâi que cein étai dâo cossu et dâo bon.

On dzo dè fâirè d'Aglio, Motélon et Frégnî l'ai sè troviront, coumeint dè justo, dza dè grand matin. Motélon que baillivè sè remessés po tréinta centimes eut astout espédiyi totès lè sinnès, tandi que Frégnî, que sè tegnâi avoué sa chergosse on pou pe lévè et que lè veindâi quaranta centimes ein avâi bin onco on part dè dozannès.

Dévant dè sè reinmodâ contré l'hotô, Motélon va derè à son collègue Frégnî dè veni bâirè on verro et lè vouâique ti dou tsî lo père Henri io tapont po demi-litre.

Tandi que bâvessant, Frégnî fâ à Motélon :

— Dis-vâi l'ami, coumeint fâ-tou po poâi bailli tè remessés po treinta centimes; mè, que robo dza la biolla et lè lantannès po lè férè, ne pu pas m'ein teri ein lè veindeint quaranta ?

— Oh ! oh ! lâi fâ Motélon, binsu que te ne pâo pas t'ein teri se te ne robè que la biolla et lè lantannès; mè, ye robo lè remessés totès fêtés; lè dinse que ye pu nia lè dou bets.

C. T.

Il nous tombe sous la main un ancien numéro de l'*Echo de Paris*, où nous lisons cet entre-filets, qui nous laisse quelque peu réveur :

« Saviez-vous qu'en Suisse où l'oranger est rare, c'est le gruyère qui remplace, dans l'ordre symbolique, la fleur virginal chantée par Mignon ?

» Cela peut sembler étrange, mais rien n'est plus exact. Le jour même de son mariage on remet à la jeune Suisse qui convole en jupes noces un grand fromage nuptial fait, assure-t-on — mais nous ne prenons pas sur nous de garantir cette origine — avec du lait de génisse vierge (?) trait par des vachères *idem*.

» Et ce gruyère symbolique placé sous globe sur la cheminée conjugale y tient lieu de la couronne de fleurs d'oranger de nos mariées.

» Ce fromage n'est pas seulement un emblème, il sert aussi d'éphémérides. Les jeunes époux y notent par des entailles les dates des naissances, des mariages et des morts de la famille. *Utile dulci !* »

Lois vaudoises. — Chacun sait combien il est difficile de s'y reconnaître, lorsqu'on fait une recherche dans notre recueil de lois, qui renferme à la fois les lois en vigueur et celles qui sont abrogées ou modifiées. Il y a longtemps qu'on entend, de tous côtés, exprimer le désir d'avoir une nouvelle édition de ce volumineux recueil, dégagée de tout ce qui n'a plus de valeur aujourd'hui.

MM. Henri Gross, avocat, et Lucien Vincent, imprimeur, autorisés par le Conseil d'Etat, vont entreprendre cet intéressant et utile travail, dont l'exécution aura lieu sous la surveillance de l'autorité supérieure et offrira toutes les garanties voulues.

Il fut un temps où une telle publication n'aurait intéressé que les hommes d'affaires et les hommes de lois, mais aujourd'hui que l'instruction a pénétré partout et que chaque citoyen est obligé de se tenir au courant des affaires publiques, qui touchent par tant de points à notre législation, elle trouva chez tous un favorable accueil.

Cette publication, qui sera de longue haleine (deux ou trois années peut-être), paraîtra par fascicules, dont le prix variera entre 60 et 80 centimes. On aura ainsi une occasion exceptionnelle de se procurer le recueil complet de nos lois vaudoises, en répartissant la dépense sur une longue période. — On souscrit chez M. Lucien Vincent, imprimeur, à Lausanne.

THÉÂTRE. — Si nous en croyons l'opinion générale, la représentation de jeudi n'a pas répondu à ce qu'on en attendait. C'est l'*Etincelle*, de Pailletron, qui a eu le plus de succès, grâce à Mlle d'Athis et à M. Faure, qui se sont fort bien acquittés de leur tâche. Mlle d'Athis a rendu certaines situations avec infinité de vérité et de grâce. Quant à Mme Marley, elle ne nous paraît pas avoir compris son rôle dans la première partie de la pièce. Tout était exagéré. La seconde partie a été meilleure.

Dans l'*Amiral*, un seul acteur nous semble avoir droit à tous les éloges, c'est M. Léry, qui s'est montré là comique parfait. Tout, chez lui, est donné naturellement et avec une grande finesse. M. Daubrel ne nous a pas fait aussi plaisir que d'habitude. Une dictation tenue sans cesse à un diapason élevé et trop d'uniformité dans le jeu de scène, ont nui à son succès. Enfin, mangeant les mots dans un débit précipité outre mesure, il nous a fait perdre une bonne partie des jolis vers de J. Normand. — M. Poultier et Mme Marley ont été très amusants.

Demain dimanche : La **Belle Limonadière**, drame nouveau, de l'Ambigu. Jeudi, 10 décembre, **Bébâ**, comédie en 3 actes de E. Najac et Hennequin.

Boutades.

Un vénérable pochard suit le trottoir d'une des rues de Paris. Quand on dit qu'il le suit, c'est un peu exagéré, car il décrit des zigzags très accentués. Soudain, il se raidit et, regardant la lanterne rouge d'un poste de police, s'écrie :

— Attention ! Tiens-toi droit ! Rappelle-toi que tu es Français et que tu vas passer devant l'ennemi !

M^{me} X... prenait, hier, sa cinquième leçon d'équitation.

— Eh bien ! monsieur l'écuier, trouvez-vous que je fais quelques progrès ?

— Certainement ; vous tombez aujourd'hui avec plus de grâce que la semaine dernière !

Entendu aux abords d'une église :

Le mendiant (à la vieille dame qui passe) :

— La charité, s'il vous plaît !

La passante ne se retourne pas.

Le mendiant (qui connaît le cœur humain) :

— Si jeune, et déjà le cœur si dur !

La dame se retourne et lui remet vingt sous.

Cueilli en flânant, sur le quai de Neuchâtel, entre deux modistes, dont l'une pas moins de tout. On en jugera.

— Je t'assure, Sophie, que tu as tort de dire du mal de M. X.; il est très goûté dans les salons du Faubourg.

— C'est possible, ma Loulou, mais quand on l'a goûté, on n'en veut plus.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE

Thés de Chine et de Ceylan.

L. MONNET

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Houze à